



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 411-2025 ET 412-2025

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 12 janvier 2026, le Règlement numéro 411-2025 établissant le programme de subventions « Warwick – Habitation DURABLE Programme Rénovation » ainsi que le Règlement numéro 412-2025 établissant le programme de subventions « Warwick - Habitation DURABLE ».

Ces Règlements visent à mettre en œuvre un programme de subventions pour la construction d'habitations écologiques et durables ainsi que pour la rénovation durable des habitations de la Ville de Warwick.

Une copie de ces Règlements est disponible à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 13^e jour du mois de janvier 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose".

Karine Larose,
Greffière